

post-secondaires et celui de l'aide aux étudiants, nous avons des programmes importants qui facilitent le développement des jeunes Canadiens.

• (4.40 p.m.)

Le chef de l'opposition a parlé longuement de la question du chômage des étudiants. Bien entendu, le problème est évident. Il tient à deux choses. D'abord, à la forte natalité d'après-guerre qui explique pourquoi un grand nombre d'étudiants sont maintenant d'âge à fréquenter l'université. Ensuite, au nombre plus élevé des étudiants qui font des études universitaires aujourd'hui. La situation était grave l'été dernier, elle pourra l'être autant, sinon plus, cet été. L'été dernier, comme on le sait, nous avons pris des mesures spéciales pour faire face à la situation. De fait, les centres de la main-d'œuvre ont toujours pris des dispositions spéciales pour trouver des emplois aux étudiants. Déjà, à l'époque où ils s'appelaient bureaux du service national de placement, ils avaient des programmes spéciaux.

L'an dernier, alors que le nombre des étudiants en quête d'emploi pour l'été dépassait le nombre normalement accru des emplois, le ministère est intervenu promptement pour coordonner et intensifier toutes ses initiatives en faveur des étudiants. Il l'a fait en lançant une campagne d'embauchage pour les étudiants. La campagne fut modeste; elle a coûté \$75,000, mais elle a produit des résultats encourageants.

Elle était destinée à encourager les hommes d'affaires, les syndicats, les autorités gouvernementales, les moyens de communication de masse, les organismes sociaux et les particuliers d'un bout à l'autre du Canada à faire tout leur possible pour aider les étudiants à trouver des emplois.

Les députés doivent sûrement comprendre que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ne peut créer d'emplois. Le ministère a pour tâche de calculer le nombre des emplois sur le marché du travail et de donner le plus de renseignements possible sur la situation. La campagne publicitaire organisée l'été dernier avait pour objet d'amener les étudiants à recourir aux services des centres de la main-d'œuvre et d'encourager les employeurs à s'y adresser et à engager d'autres étudiants si possible. Mon ministère a collaboré l'été dernier en engageant 100 étudiants pour aider le personnel permanent des centres de la main-d'œuvre à assortir les étudiants en quête de travail aux emplois disponibles. Je pense qu'ils ont fait de la bonne besogne. La campagne a été courte et vite terminée. Elle a été largement appuyée. Les ministères provinciaux et les organismes de

jeunesse, les chambres de commerce, les sociétés d'entraide, les associations de commerçants et de constructeurs, tous, à des degrés variés, ont fourni leur aide.

Au cours de la campagne, entre le 25 juillet et le 30 septembre, on a placé plus de 13,000 étudiants. Nous ignorons combien on en aurait placés sans cette campagne; c'est un renseignement impossible à obtenir mais, dans le laps de temps, nous avons bel et bien placé le nombre que j'ai cité et cela nous a convaincus qu'il valait la peine d'entreprendre une campagne similaire, ce printemps et cet été. Il n'est pas facile de déterminer le nombre d'étudiants qui chercheront un emploi mais actuellement nous prévoyons qu'il sera de 367,000—environ 10,000 de plus que l'année dernière.

Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a fait allusion à notre campagne de publicité en faveur des emplois d'été pour les étudiants et a prétendu qu'elle avait démarré trop tard. En fait, elle a commencé en février et il est certain que si nous l'avions lancée plus tôt, les effets en auraient été perdus bien avant la saison d'été. Cette année, forts de notre expérience, nous avons tenté d'élargir la campagne et de la rendre plus efficace. Nous avons mis sur pied un programme de publicité à l'échelon national, local et régional, recourant à tous les moyens de diffusion et visant principalement les employeurs susceptibles d'employer des étudiants. La campagne vient de commencer et elle se poursuivra au cours de l'été. Nous y avons consacré cette année un budget de \$250,000, somme assez considérable pour un but aussi précis et déterminé. Nous encourageons les employeurs éventuels à préciser, à l'intention des étudiants, les emplois d'été disponibles ou à créer. Nous cherchons également à nous assurer que ces emplois seront signalés à nos centres de main-d'œuvre afin que nous puissions y envoyer nos étudiants. De plus, nous espérons employer au sein du ministère, environ 335 étudiants qui, dans tout le Canada, aideront à appliquer ce programme.

Les centres canadiens de main-d'œuvre recherchent donc activement des occasions d'emploi et s'efforcent spécialement d'exhorter le plus grand nombre d'employeurs possible à procurer des emplois aux étudiants. En outre, nous prenons des mesures pour nous assurer que les étudiants qui cherchent du travail sont inscrits dans les centres de main-d'œuvre. Ainsi, nous pourrions nous assurer, nous l'espérons, que les étudiants et les employeurs s'adresseront aux centres. D'autre part, les cadres du ministère, dans chacune des cinq régions, doivent servir de coordinateurs régionaux en matière d'embauche des étudiants pendant l'été. A tout prendre, c'est